

CONDITIONS D'EXPÉDITIONS AU 31/08/2021

La délivrance des objets adjugés s'effectue sur le lieu de la vente après complet paiement par l'adjudicataire. En cas d'enchères à distances, l'adjudicataire, qui doit alors en faire la demande expresse, peut solliciter que, dans la mesure du possible, l'objet adjugé lui soit transporté, ce qui est un service et non pas une obligation.

ATTENTION : les modalités d'expéditions énoncées ci-dessous ne sont pas valables pour toutes les ventes : merci de lire attentivement les modalités d'enlèvement (surtout sur les ventes judiciaires).

Nous proposons :

- 1/ Enlèvement de vos lots à l'étude par vos soins ou par toute personne ou tout transporteur de votre choix dûment mandaté.

- 2/ Expéditions, pour tout objet le permettant : la société The Packengers, devis rapide par mail à : hello@thepackengers.com en joignant votre bordereau.

Pour les petits objets, accessoires et bijoux : l'étude peut se charger de leurs envois (Colissimo sans/avec assurance jusqu'à 1000 euros / Smart VD pour les envois de bijoux ne dépassant pas 500g et 750 euros) merci de nous solliciter par mail à l'issue de la vente pour ce mode d'expédition en adressant votre courrier électronique à l'attention de Mme Serrier Julie.

Nous acceptons également de recevoir des colis/emballages préaffranchis.

- 3/ Transport, pour tout mobilier et lots volumineux à destination parisienne : Société Mini Fret, contact : M. Becret Gilles, par téléphone au : 06.95.00.43.17 ou par mail : gilles.becret@hotmail.fr

Pour tout mobilier et lots volumineux Ile de France et autres destinations : Société Emilien Art Transport, contact : M. Sprungard Emilien, par téléphone : 06.16.43.71.34 ou par mail : emilien.art.transport@gmail.com

- 4/ Rendez-vous de restitution à Paris : pour les lots peu encombrants. Tous les mois Me Gillet se rend à Paris et propose aux acheteurs un RDV de restitution dans le quartier Drouot, moyennant 18 euros TTC de défraiement, si cette solution vous intéresse merci d'adresser un mail à l'issue de la vente à l'attention de Mme Serrier Julie. N'hésitez pas à interroger l'Hôtel des Ventes de Reims au 03 26 47 26 37 si vous avez une demande spécifique.

L'emballage des lots entraîne des frais de colisage à la charge de l'acquéreur variant en fonction de la complexité et de la taille de l'emballage ou de la fragilité de l'objet.

L'emballage des lots n'engage pas la responsabilité de la société.

L'acquéreur fera son affaire personnelle des démarches avec les services postaux ou les transporteurs en cas d'avarie de transport ou d'accident. Le transport s'effectuera donc aux risques et périls de l'adjudicataire. Il est recommandé à l'adjudicataire de vérifier l'état de l'objet dès réception, en présence du préposé des Postes ou du transporteur.

IMPORTANT : Nous accordons aux acquéreurs la gratuité du magasinage durant 1 mois à compter de la vente. Passé ce délai, les achats non retirés donneront lieu à des frais de magasinage (20€HT/semaine) à concurrence du prix adjugé. Au-delà de ce seuil les biens seront revendus pour le compte de l'acheteur négligent déduction faite des frais de gardiennage.